

SOCIETE DES AMIS DE ST SYLVESTRE ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT

COMpte-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

tenue le 21 Août 1976

Le samedi 21 Août 1976, à 15^h30, sur convocation de son Président, la Société des Amis de St Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont s'est réunie en Assemblée Générale à la Mairie de St Sylvestre.

Etaient présents:

MM. A. MOUGNAUD, Président;
A. LANTHONIE et DE LA GUERONNIERE, Vices Présidents;
ROYER et HAUSER, membres du Bureau.

M. PEYTAVIE, Maire de St Sylvestre et membre d'honneur de notre Société assistait à l'Assemblée ainsi que:

M. D.BARIANT - Mme A. BENSADDOUN - M. et Mme CAMPAGNE - M. COUTURIER - M. DANGREZAT
M. DECROSSAS - M. Elie DESSAGNES - M. FRUGIER - Mme HAUSER - Mme A. LANTHONIE
Mme MACHERET - M. MARZET - Mme MOREAU, Secrétaire de Mairie - Mme Marie MOUGNAUD
Mme PICHON - Mme SARCIA.

De nombreux membres s'étaient excusés.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant pour la sympathie qu'ils manifestent ainsi à notre Société.

Il remercie ensuite plus particulièrement :

- M. le Maire qui, cette année encore, honore et anime par sa présence, les travaux de notre Assemblée;
- M.A. LANTHONIE, pour son "HISTOIRE DE L'ABBAYE DE GRANDMONT EN LIMOUSIN", ouvrage qui a déjà enthousiasmé de nombreux lecteurs;
- MM. CAMPAGNE, père et fils, à qui nous devons déjà des réalisations concrètes, et d'autres qui vont voir le jour à court terme;
- MM. A. LANTHONIE et HAUSER, pour la mise sur pied de l'exposition dans la chapelle de Grandmont.

Il propose ensuite que soient examinés en premier lieu les divers points qui figurent au Compte-rendu de notre Assemblée de 1975 et qui constituaient nos objectifs pour 1975/76.

Classement du site de Grandmont.

Après plusieurs démarches, il est apparu que le dossier en instance à Paris était incomplet. Le nécessaire a été fait. Aux dernières nouvelles, la décision ne devrait plus tarder. Le cas échéant, M. A.LANTHONIE prendra à nouveau contact avec les services compétents.

Exposition permanente de quelques vestiges de l'Abbaye, à rassembler en un lieu idoine.

MM. PEYTAVIE et BARIANT font part des difficultés rencontrées dans la recherche d'une

solution: outre le problème du lieu et celui de la mise en sécurité des objets, il apparaît que les détenteurs de vieilles pierres provenant de l'Abbaye refusent de s'en dessaisir. M.FRUGIER, qui anime les AMIS DE COMPREIGNAC, dit avoir rencontré des difficultés du même ordre. Il donne, en passant, quelques indications sur les buts de son Association qui s'intéresse, entre autres, au problème de l'Ordre de Grandmont en général.

S'il a fallu renoncer à cette exposition lapidaire, qui a peu de chances de voir le jour, il a par contre, été possible de rassembler, à l'intérieur même de la chapelle de Grandmont, des reproductions de documents anciens (dont certains devraient intéresser au plus haut point les familles originaires de la région), une série de très belles photographies d'objets d'orfèvrerie provenant du Trésor de Grandmont et dispersés dans diverses églises du diocèse de Limoges, et enfin une remarquable reproduction de deux émaux du XII^{es}, ayant également appartenu à ce Trésor et dont les originaux sont visibles au Musée de Cluny, à Paris.

Une participante fait remarquer que si le rassemblement de vieilles pierres constitue une opération difficilement réalisable, il devrait au moins être possible de constituer une collection photographique de ces objets, d'autant qu'un inventaire complet en avait été dressé par Mlle JEANNE. Cette intervention rappelle que les documents concernant notre Société et que détenait Mlle JEANNE ne sont toujours pas en notre possession et qu'il convient d'insister à nouveau auprès de ses héritiers.

Représentation, sur place, du plan des bâtiments de l'Abbaye.

Ce plan, de 1,80m x 1,10m, établi par MM. CAMPAGNE, représente l'emplacement des divers bâtiments édifiés entre les XII^{es} et XVIII^{es} s. et en fait ressortir l'importance. Il a été exécuté en couleurs, sur plexiglas, et vient d'être mis en place, sur un chevalet métallique, à proximité de la chapelle.

L'aménagement sera poursuivi par la création d'une petite aire de repos: banc rustique en granit et haie d'arbustes.

Une subvention de 4 500F nous a été accordée pour cette réalisation, par l'Union Touristique du Limousin.

Présentation et protection des objets de valeur de l'église de St Sylvestre.

Un dossier, préparé par M. CAMPAGNE, a été soumis aux Affaires Culturelles. Il prévoit l'installation du buste de St Etienne dans la niche que constitue le passage d'accès à l'ancienne chaire, derrière une vitre forte, et la Piéta dans l'ancienne cheminée, découverte il y a quelques années, au cours des travaux de restauration du bas côté droit de l'église. Les autorités compétentes ont donné leur accord et les travaux doivent débiter en octobre prochain. Une importante subvention a pu être obtenue, le reliquat étant pris en charge, moitié par notre Société, moitié par la Commune.

Le Bureau se propose d'examiner ensuite ce qui pourrait être fait pour des objets d'intérêt moindre mais non négligeable, telles les statues de St Michel et de Ste Marguerite.

Récupération de la pierre d'autel de Barlette.

Affaire réglée. Cette pierre a été mise en place dans la chapelle de Grandmont.

Intervention pour obtenir le déplacement de la boîte aux lettres fixée en façade de la chapelle.

Le nécessaire a été fait. De même a été obtenu la dépose, par l'E.D.F, des fils du branchement électrique, inutilisé depuis fort longtemps.

Célébration du 9^e centenaire de l'arrivée de St Etienne en Limousin.

Des contacts ont été et seront encore pris avec la Presse et la Télévision afin qu'une large information permette à la cérémonie, qui se déroulera le dernier dimanche d'Août, à Grandmont, d'obtenir un plein succès.

La participation d'une équipe de la Société folklorique " Eglantino dau Lemouzi " nous est assurée.

Aménagement de la tombe de Mlle JEANNE.

M. Elie DESSAGNES a bien voulu se charger de tailler la croix de pierre destinée à la tombe. Il en présente le projet. Dès qu'elle sera terminée, le Bureau prendra les dispositions utiles pour son installation et pour faire effectuer les aménagements annexes.

Le Président constate que l'activité de l'année écoulée constitue un bilan qui, sans nul doute, est positif. Il renouvelle ses remerciements à tous ceux qui ont oeuvré pour y parvenir.

Il propose que soient évoquées ensuite quelques questions nouvelles ou d'actualité:

Assainissement de l'église de St Sylvestre.

Après étude par M. CA-PAGNE, un dossier a été établi, en concertation avec la Municipalité, relatif à l'assainissement du mur du bas côté gauche (côté nord) de l'église de St Sylvestre. Cette initiative a été accueillie favorablement par les Affaires Culturelles et le Conservateur des Bâtiments de France a indiqué qu'une subvention de 25 à 30 % pourrait être allouée à la Commune.

M. le Maire indique que cette affaire - qui consiste à établir une tranchée drainante, de profondeur supérieure à celle des fondations - suit son cours.

Entretien de la chapelle de Grandmont.

L'attention est à nouveau attirée sur le mauvais état de la toiture de la chapelle de Grandmont. Tant que le dossier de classement du site n'aura pas abouti, nous ne pouvons compter sur aucune subvention. En attendant, il est demandé à M. le Maire de faire effectuer d'urgence quelques travaux simples de suppression de gouttières, afin que les dégâts ne prennent pas une trop grande ampleur.

Par ailleurs, M. le Maire indique qu'il fera le nécessaire en vue du nettoyage des abords de la chapelle de Grandmont avant la fête du 29 Août.

Situation financière.

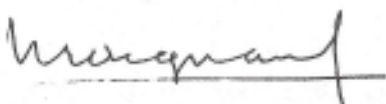
M. ROYER, Trésorier, rend compte des recettes et des dépenses depuis notre dernière Assemblée, et fait le point de la situation de notre trésorerie.

Il est remarqué que l'effectif des cotisants à notre Société est en augmentation.

Il est décidé qu'en principe, le taux des cotisations n'est pas modifié : 10 F pour les membres titulaires, 100 F pour les membres bienfaiteurs., mais nous savons que la générosité de nos adhérents tient largement compte de l'érosion monétaire.

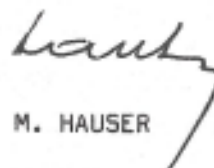
Rappelons que les cotisations sont à verser, de préférence, par virement postal à notre C.C.P n° 1230 31 F LIMOGES, mais que le Trésorier accepte les chèques bancaires qui lui sont directement adressés. (Dans les deux cas, les chèques sont à libeller à l'ordre de "Les Amis de St Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont").

Le Président



A. MOUGNAUD

Le Secrétaire de séance.



M. HAUSER

Situation de vos cotisations:

1975 = 20,-

1976 = 20,-